



112 Rue Ney – 69003 LYON
☎ 04 72 60 53 13 ☎ 04 72 60 53 10
E.mail : contact@cgtra.org

Siret 779 904 531 000 26 – APE 9420 Z

EXPLICATION DE VOTE DE LA CGT
SUR L'AVIS DU CRSA (Conseil régional de la Santé et de l'Autonomie) SUR LE PSRS
(projet de plan stratégique régional de santé)

C'est un document copieux qui nous a été remis en vue de l'avis à émettre aujourd'hui

Il reflète bien le large investissement des membres de la crsa et des professionnels motivés et concernés autour d'eux par les questions de la santé au sens large du terme

Pour des raisons humaines, pour des raisons politiques, pour des raisons économiques.

Nous portons une appréciation contrastée sur le résultat obtenu

On pourrait faire vite comme appréciation en déclarant qu'il s'agit là de déclaration d'intention, de vœux pieux parce que sur le fond, le directeur de l'agence fera des choix drastiques sur fond de recherche absolue et commanditée de réductions des déficits publics et là, que restera-t-il des intentions. ?

Non, il y a du contenu dans cet avis qui porte sur des enjeux attendus des populations, sur des retards, notamment en terme d'emplois qualifiés, d'aides aux familles et aidants, de démocratie de proximité, de constructions de réseaux efficaces, de collaborations techniques et institutionnelles, de décloisonnement, d'intensification de programmes de prévention, d'éducation etc.

Et bien sur derrière tout cela des questions de choix financiers et humains

Nous relevons avec une certaine inquiétude, l'absence de référence dans ce document du rôle moteur, coordonnateur, républicain du service public de santé

Les priorités dégagées dans cet avis ne pourrait-il pas laisser à penser qu'il s'agit là d'un marché à conquérir, à se distribuer ?

Mais, nous ne posons pas là les enjeux de la loi HPST dans son essence même

Loi HPST que le Directeur de l'Agence est chargé de mettre en œuvre

Loi HPST que nous continuons à dénoncer pour ces raisons là , la santé au sens large du terme, l'autonomie ne sont pas des marchandises, ce sont des droits inaliénables

De nouveaux critères de gestion véritablement démocratique doivent voir le jour, pour une nouvelle efficacité sociale, avec de nouvelles sources de financement :.....

Ce n'est pas un mince enjeu pour nous car, et il y a bien du monde pour le dire, les inégalités d'accès à la prévention, aux soins, à l'autonomie deviennent un fléau qui n'honore pas les politiques de santé de ces 20 ou 30 dernières années.

Se soigner, l'autonomie, ça coûte cher !! le reste à charge, les tickets modérateurs financés par les personnes, les familles, atteignent des sommets inadmissibles et deviennent source d'inégalités, d'exclusion.

Si les mêmes règles perdurent, l'aggravation est en vue ! Comment pourra t on demain bien vivre !bien travailler ! bien vieillir !

C'est pour ces dernières raisons que le vote CGT sera négatif, nous ne croyons pas que le travail réalisé, bien que très louable, trouvera son aboutissement dans le cadre des politiques publiques actuelles

Daniel BARBIER

Membre Suppléant du CRSA

UL CGT

30 Rue RIVOIRE

38300 BOURGOIN JALLIEU

Contact : 06 17 40 74 90

Courriel : dbarbier.cgt@orange.fr